

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DÉPARTEMENT AIN

## des DÉLIBÉRATIONS

--oOo-- du CONSEIL MUNICIPAL

2024079 de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 02 décembre 2024

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

**Date de la convocation**

25/11/2024

**Date d'affichage**

25/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le deux décembre à 18h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

**Présents** Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Jean-Luc VIBERT, Gilberto GRECO, Christelle MORTEL, Gérard FLEJOU, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Philippe LAMBERT, Eric MEUNIER, Frédéric MALBOS, Marlène BLASQUEZ, Alain MORGILLO, Paul SAISSET, Maryvonne HERRENKNECHT

**Absents excusés** : Paul VERNAY

Monsieur Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

**Objet de la délibération :****BAIL PRECAIRE  
RAMEL Maxime**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal de la création d'une convention d'occupation précaire pour le bail de la parcelle section ZD n° 127 pour une contenance de 1ha 82a 20ca et ZD 59 pour une contenance de 1ha 84a sises lieudit « Demilière » à Pérouges à Mr RAMEL Maxime en remplacement de Mr RONGIER Paul qui cesse son activité.

Elle précise qu'il convient de réviser cette convention compte tenu de son caractère précaire et de sa validité fixée à un an.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 14 voix pour :**

✓ **DECIDE** de reconduire dans les mêmes termes la convention d'occupation précaire pour le bail de la parcelle section ZD n° 127 pour une contenance de 1ha 82a 20ca et ZD 59 pour une contenance de 1ha 84a sises lieudit « Demilière » à Pérouges à Mr RAMEL Maxime, à compter du 02 décembre 2024.

✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer pour et au nom de la commune toutes les pièces relatives à cette convention.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*



Le Maire,  
**Nathalie MICOLAS**